



Communiqué de Presse Intersyndical – 20 Novembre 2025

Mutisme de la Collectivité territoriale de Saint-Martin et de la Direction de la SEML Air Antilles : l'intersyndicale SNPL France ALPA – SNPNC/FO – UNSA Aérien tire la sonnette d'alarme !

Depuis plusieurs mois, nous multiplions les alertes concernant la situation critique de notre compagnie aérienne SEML Air Antilles. Malgré nos courriers et nos rencontres, aucune décision concrète n'a été prise pour arrêter la dégradation de l'exploitation. Nos dernières demandes d'une nouvelle rencontre restent lettres mortes.

Les choix incompréhensibles d'une gouvernance inexpérimentée plongent la compagnie dans une crise profonde. Les conséquences sont immédiates : **annulations de vols, passagers livrés à eux-mêmes sans information, salariés épuisés, sous-effectifs chroniques et pressions de l'encadrement.**

Nous refusons que cette dérive perdure plus longtemps.

Nous refusons que les passagers et les salariés paient le prix de décisions irresponsables.

Face à l'inaction du Conseil d'Administration, nous nous interrogeons :

Quels moyens juridiques ou syndicaux devrons-nous utiliser pour être enfin entendus ?

Nous ne souhaitons pas en arriver là, mais nous ne laisserons pas la compagnie s'effondrer.

Aux investisseurs intéressés par Air Antilles, nous tenons à les rassurer par un message clair : **nous sommes prêts à bâtir, dès maintenant, un projet solide, transparent et durable, qui respecte les salariés et sécurise l'avenir de la compagnie.**

Air Antilles est vitale pour nos territoires des Antilles.

Nous nous battrons pour sauvegarder la SEML Air Antilles.

L'intersyndicale de la SEML Air Antilles,

Mr Brieuc HARDY
Délégué syndical SNPL France ALPA

Mme Méliissa GERMÉ
Délégué syndical SNPNC-FO

Mme Maryse LISON
Délégué syndical UNSA Aérien